

Monsieur l'administrateur,
Cher Philippe,

Nous partageons votre analyse de la situation au niveau local et regrettons que certains dossiers litigieux n'aient pas encore pu aboutir et sommes d'avis que le bilan de cette législature est insuffisant sur ce point.

Nous comptons tout mettre en œuvre pour la préservation des chemins et sentiers communaux. L'exemple de la Commune de MANHAY (HARRE) mérite d'être cité : les sentiers publics ne se monnaient pas !

Nous avons la chance de vivre dans une Commune bénéficiant d'un environnement naturel exceptionnel avec de magnifiques paysages et balades « douces ». Nous sommes d'avis que ce patrimoine doit être préservé à la fois en raison de sa beauté (avec toutes les retombées en matière de tourisme durable que l'on peut en attendre), mais également en raison du fait que les itinéraires de voies lentes constituent une alternative sécurisée au « tout à la voiture ».

Dans cette perspective, nous souhaitons mettre en valeur des sites remarquables et itinéraires de promenades lentes (pédestres, équestres, etc..). Nous assurerons l'entretien des chemins et sentiers publics dont certains propriétaires privés veulent s'accaparer. Pour atteindre ces objectifs, la Commune devra :

- mieux collaborer avec la Maison du Tourisme qui est un partenaire bénéficiant d'une connaissance du terrain et qui bénéficie d'une vision globale du territoire de la Haute-Lesse (notamment pour un balisage identique sur le territoire de la Haute-Lesse, ainsi que l'entretien concerté entre Communes via les Wallo-nets) ;
- renforcer en moyens humains le service forestier communal (SFC) mis en place sous l'actuelle législature - sur ma proposition lorsque j'étais Echevin des travaux - qui se réunit régulièrement avec le DNF (partenaire essentiel puisque la plupart des itinéraires concernés traversent la forêt) et étendre les missions du SFC à l'entretien des sentiers et petits chemins publics forestiers en concertation avec les Wallo-nets ;
- collaborer pro-activement avec la Région Wallonne et d'autres partenaires en vue d'être retenue « Commune-pilote » pour la mise à jour de l'atlas des chemins ;
- solliciter des subsides dans les cadre d'appels à projets de la Région Wallonne (exemple du PIC VERT) en matière de mobilité lente en vue d'un maillage cohérent au sein de notre territoire (haute-lesse) ;
- être attentive au placement de revêtements adaptés au caractère rural/forestier et à l'utilisation d'outils et/ou produits respectueux de l'environnement ;
- faire valoir ses droits en justice s'il le faut, sans tergiverser de trop longs mois perdus.

Je reste à votre écoute et à votre disposition pour parler de ce thème important pour notre Commune.

Bien cordialement,

Pour la liste « Avec Vous »
Benoît CLOSSON
0475/82 41 93